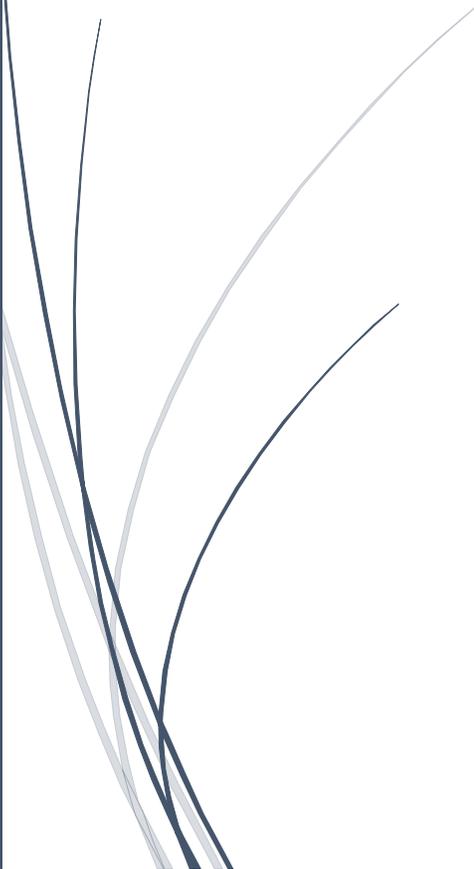


05/10/2022

# **Ajuster ou Manipuler ? Corriger une Subluxation ou une Dysfonction Segmentaire... ?**



Gonthier, André-Marie  
GDC

GRUPE DIALOGUE CHIROPATIQUE

- Ajuster ou manipuler ?
- Une subluxation chiropratique ou une lésion ou un dysfonctionnement d'un segment articulaire ou mobile ?
- Est-ce une Subluxation ou une dysfonction segmentaire?
- Quel est le rôle et l'importance du langage traditionnel en chiropratique.
- Quelle est la différence entre une Subluxation Chiropratique et une Subluxation médicale...
- Quelles sont les recommandations de l'OMS relativement à la terminologie chiropratique ? intéressant...
- Et vous, vous en pensez quoi ?

Depuis les origines de la profession chiropratique, il y a toujours eu un débat interne et il y a encore beaucoup de préoccupations envers l'usage approprié du langage, de la terminologie dans la pratique et l'enseignement de la chiropratique. Plusieurs définitions de la Subluxation Chiropratique ont été proposées, et plusieurs vont même jusqu'à recommander que le concept soit abandonné car difficile à définir. Si on regarde les conclusions de la Commission d'enquête sur la Chiropratique en Nouvelle-Zélande, 1979, [https://www.moh.govt.nz/notebook/nbbooks.nsf/0/3803EA6A471BA01D4C2565D70018760B/\\$file/Chiropractic-in-NZ-report.pdf](https://www.moh.govt.nz/notebook/nbbooks.nsf/0/3803EA6A471BA01D4C2565D70018760B/$file/Chiropractic-in-NZ-report.pdf)

on constatera dans ce rapport de 396 pages que la Commission y a dévoué un chapitre entier, le Chapitre 9, dans lequel on remarque ceci :

- La Commission confirme que le « **concept de subluxation vertébrale est central à la chiropratique.** »
- Elle explique la différence fondamentale entre une « *subluxation médicale* » qui est vue comme un problème structurel et une « *subluxation chiropratique* » qui est essentiellement un problème fonctionnel avec une implication neurologique, et pas plus visible sur une radiographie statique qu'une claudication, un mal de tête ou n'importe quel autre problème fonctionnel.
- La Commission accepte que la subluxation chiropratique est une entité clinique valide. Elle précise aussi que le Chiropraticien est en mesure par sa formation et sa compétence de localiser et de corriger cette condition que constitue la subluxation chiropratique.

Depuis les années 1980, le rôle de la profession chiropratique, la manipulation vertébrale et les autres thérapies manuelles ont pris de l'ampleur, sont davantage reconnues et utilisées dans les systèmes de santé nationaux à travers le monde. Ces changements ont généré beaucoup d'intérêts au niveau de l'OMS, l'Organisation Mondiale de la Santé. En 2005 fut publié le WHO *Guidelines on Basic Training and Safety in Chiropractic*, qui recommandait aux gouvernements que leurs services de soins de santé devraient inclure les services chiropratiques. Il est intéressant de regarder comment l'OMS décrit la Chiropratique et comment elle définit ses différents termes.

- Un *Ajustement Chiropratique* peut être une manipulation articulaire, une mobilisation, et les trois (3) constituent des formes de thérapie manipulative vertébrale.
- Dans la définition de la Chiropratique, les mots ajustement et manipulation sont interchangeables, ouvrant la voie pour les chiropraticiens à utiliser un langage plus traditionnel dans la clinique où les patients

- reçoivent leurs ajustements (interne) et un langage plus inclusif à l'externe.
- Le mot Subluxation requiert une note explicative, car elle entre en conflit avec la définition médicale. Pour l'OMS, une subluxation chiropratique signifie « une lésion ou une dysfonction segmentaire ».

Dans le document publié par l'OMS en 2005, [https://www.wfc.org/website/images/wfc/who\\_guidelines/who\\_guidelines\\_french.pdf](https://www.wfc.org/website/images/wfc/who_guidelines/who_guidelines_french.pdf), nous retrouvons les définitions suivantes :

**Ajustement :**

Tout acte chiropratique utilisant essentiellement force, pression, direction, amplitude et vitesse contrôlées, qui est appliqué à des articulations et aux tissus adjacents. Les chiropraticiens recourent à ces actes pour agir sur la fonction articulaire et neurophysiologique.

**Biomécanique :**

Étude des aspects structurels, fonctionnels et mécaniques du mouvement humain. Elle s'intéresse principalement aux forces externes de nature statique ou dynamique responsable du mouvement.

**Chiropratique :**

Profession du domaine de la santé qui s'intéresse au diagnostic, au traitement et à la prévention des troubles du système neuromusculosquelettique, ainsi qu'aux effets de ces troubles sur l'état de santé général. L'accent est mis sur les techniques manuelles, dont notamment l'ajustement et/ou la manipulation articulaire, et tout particulièrement sur les subluxations.

**Fixation :**

État dans lequel une articulation s'est immobilisée entièrement ou partiellement dans une certaine position, ce qui limite le mouvement physiologique.

### **Impulsion :**

Application manuelle soudaine d'une force directionnelle contrôlée sur la partie concernée du corps du patient en vue d'effectuer un ajustement.

Manipulation articulaire : Procédure manuelle par laquelle, au moyen d'une impulsion dirigée, on fait bouger une articulation au-delà de ses limites physiologiques de mouvement sans toutefois dépasser ses limites anatomiques.

### **Thérapies manipulatives vertébrales :**

Toutes les procédures où les mains ou un appareil mécanique sont utilisés pour mobiliser, ajuster, manipuler, étirer, masser, stimuler ou de quelque autre manière agir sur la colonne vertébrale et les muscles paravertébraux afin d'améliorer la santé du patient.

### **Mobilisation des articulations :**

Procédure manuelle sans impulsion au cours de laquelle l'articulation ne dépasse pas ses limites physiologiques de mouvement.

### **Neuromusculosquelettique :**

Qui a trait au système musculosquelettique et au système nerveux en ce qui concerne les troubles qui se manifestent dans ces deux systèmes, notamment les troubles de nature biomécanique ou fonctionnelle.

### **Palpation :**

1) Action de sentir avec les mains. 2) Pression manuelle variable appliquée à la surface du corps pour apprécier la forme, la taille, la consistance, la position, la motilité inhérente et la santé des tissus sous-jacents.

### **Posture :**

1) Attitude du corps. 2) Disposition relative des parties du corps. La bonne posture est l'état d'équilibre musculaire et squelettique qui protège les structures de soutien du corps contre les lésions ou déformations progressives quelle que soit

la position (debout, couchée, accroupie, courbée) dans laquelle ces structures fonctionnent ou sont au repos.

**Subluxation\* :**

Lésion ou dysfonctionnement d'une articulation ou d'un segment intervertébral dont l'alignement, l'intégrité de mouvement et/ou la fonction physiologique sont altérés bien que le contact entre les surfaces de l'articulation soit intact. Il s'agit essentiellement d'une entité fonctionnelle qui peut influencer sur l'intégrité biomécanique et neurologique.

**Complexe de subluxation (vertébral) :**

Modèle et description théoriques du dysfonctionnement des segments articulaires qui tient compte de l'interaction des changements pathologiques des tissus nerveux, musculaire, ligamenteux, vasculaires et conjonctifs.

*\* Cette définition est propre à la chiropratique. Pour la médecine conventionnelle, la subluxation est un déplacement structurel important que l'on peut détecter par la visualisation statique.*

Est-ce qu'on peut penser qu'il y aura toujours des discussions animées à propos de l'utilisation du langage traditionnel en chiropratique ? Considérant la nature humaine et les fréquentes disputes à propos du langage dans la vie en général, on peut penser que oui... Il n'y a aucune raison pour laquelle un Docteur en chiropratique ne devrait pas continuer à ajuster et corriger les subluxations dans sa clinique, ou s'ils préfèrent, utiliser la manipulation vertébrale pour traiter des dysfonctions segmentaires. L'usage des deux terminologies fait du sens, avec une nuance à l'interne et à l'externe. Pas simple, mais réaliste... Pour ma part, je suis un fervent promoteur de l'utilisation d'un vocabulaire ou d'un langage spécifique à la profession chiropratique et je prends toujours le temps dans mes communications d'expliquer les termes que j'utilise.

Au bureau, en clinique, leurs patients reçoivent toujours leurs ajustements, mais dans les rapports aux tiers payeurs ou à d'autres professionnels de la santé, cela peut être décrit comme

une manipulation si cela peut faciliter la communication. Pour beaucoup d'autres, comme moi, l'utilisation continue de la langue traditionnelle de la profession est une question de principe fondamental et est profondément liée à leur amour de la profession, de sa pratique et de son identité. Ceci n'est pas du tout un caprice relié à la sémantique. Cela est à mon sens, très important pour que nous puissions établir et préserver une identité spécifique et particulière comme profession de la santé. Les mots que nous utilisons sont extrêmement importants pour bien décrire et expliquer QUI nous sommes, et en quoi ce que nous faisons revêt un caractère particulier et unique.

Dr André-Marie Gonthier, BSc, DDDC, FICC  
29.09.2022

Note :

Un texte inspiré et adapté à partir de ces sources :

1. *The Chiropractic Report, May 2015, Vol.29 No.3.*  
*Editor: David Chapman-Smith, LL.B. (Hons.).*
2. Principes directeurs de l'OMS pour la formation de base et la sécurité en chiropratique, 2005.
3. CHIROPRACTIC IN NEW ZEALAND REPORT OF THE COMMISSION OF INQUIRY, 1979.
4. "The Contemporary Understanding of the Chiropractic Subluxation», by Dr. Heidi Haavik, published in the book "Pediatric Chiropractic", by Claudia A. Anrig and Gregory Plaugher. Third Edition, 2022.

